



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du BUREAU de la Communauté

N° 2021 – 119 QUINQUIES

Erreur matérielle sur le numéro de la délibération de Bureau N°2021 - 123

Séance du 27 octobre 2021

**DEMANDE DE FINANCEMENT FNADT MASSIF CENTRAL POUR LE PROJET
MASSIF CENTRAL EN TRANSITION 1^{ERE} ANNEE**

MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 2021-102

L'an deux mille vingt et un, le 27 Octobre 2021 à 17 heures 30, les membres composant le Bureau de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à Aubusson, sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement le 16 octobre 2021.

ETAIENT PRESENTS : Madame Valérie BERTIN et Céline COLLET-DUFAYS et Messieurs Claude BIALOUX, Alain DETOLLE, Philippe ESTERELLAS, Laurent LHERITIER, Denis PRIOURET, Alex SAINTRAPT et Didier TERNAT

ETAIT EXCUSE : Jean-Luc LEGER

M Didier TERNAT présente le rapport suivant :

Rappel du contexte

Le 15 septembre 2021, était validé par le bureau communautaire l'accord de principe de participer au projet « Massif Central en Transition » et le fait que la Présidente pouvait déposer une demande de financement FNADT dans le cadre de ce projet.

Suivant l'exemple de la Fabrique des Transitions, le projet « Massif Central en Transitions » souhaite mettre en pratique le changement dit « systémique », où les transitions sectorielles sont considérées comme les éléments constitutifs de la transition du territoire. Pour atteindre cette ambition, 3 projets innovants situés dans le Massif Central seront accompagnés par l'association RURENER dans leur phase de montage, afin de développer une ingénierie de conduite du changement systémique à la fois profitable à ces initiatives, mais aussi pour les prochaines, grâce à la diffusion d'une culture de la transition systémique. La réussite de ce projet doit permettre une analyse approfondie des conditions de réussite de l'approche, afin de proposer une méthodologie complète diffusible aux autres territoires du Massif Central et au-delà. Cet accompagnement bénéficiera donc en priorité à ces trois territoires, c'est à dire le Pays de Figeac, représenté par l'association Mode d'Emplois, la Communauté de communes Creuse Grand Sud et les collectivités locales du Rhône intégrées dans le périmètre du Massif Central, représentées par l'ALTE 69. Ces partenaires accueilleront à tour de rôle les événements du projet, comme les formations ou les séminaires d'avancement du projet et participeront à des événements européens et à des voyages apprenants.

Le partage d'expériences sur la conduite des transitions entre ces territoires pilotes sera une valeur ajoutée fondamentale du projet.

L'objectif principal du projet est de renforcer les initiatives locales portées par les territoires du Massif Central en faveur de leur transition vers des modèles de développement pérenne, pour les inscrire dans une perspective de changement systémique et de long terme.

Par cette opération, il s'agit pour la Communauté de communes de Creuse Grand Sud, au travers d'un cadre plus large d'apport méthodologique proposé par l'association Rurener et d'échanges avec des territoires partenaires du Massif Central engagé dans l'opération "Massif en Transitions", d'établir une stratégie de développement des énergies renouvelables sur son territoire, partagée et co-construite, en particulier avec les habitants, et de faire émerger un ou plusieurs projets citoyens de production d'énergie renouvelable. Il s'agit concrètement, de fédérer et articuler les dynamiques déjà engagées au sein des groupes de travail, commissions et instances telles que le Conseil de Développement, regroupant l'ensemble des acteurs locaux - élus, experts, habitants -, pour co-construire et définir une stratégie de développement des énergies renouvelables et, travailler sur une ou des pistes concrètes de projet de production engageant les différents acteurs.

Pour réaliser ce projet, les partenaires sollicitent individuellement un financement FNADT auprès de l'ANCT (Convention interrégionale du Massif central 2015-2020), sur la 1ère année du projet.

Le plan de financement de l'opération validé présentait un cout prévisionnel des dépenses et de 37 793,20 € HT. La demande d'aide portait sur 29 922,80€ HT, selon le prévisionnel suivant :

DEPENSES			RECETTES		
Catégories	Montant	%	Financement	Montant	%
Dépenses directes de personnel	€	0,00%	Etat (FNADT)	29 922,80 €	79.18%
Frais de mission du personnel (<i>dépenses transport, repas, pour formations, réunions</i>)	5 422,80 €	14,35%			
Coûts indirects	- €	0,00%	TOTAL FINANCEMENT PUBLIC	29 922,80 €	79.18%
Prestations externes (<i>étude, impression document de communication</i>)	24 500,00 €	64,83%			
Investissements matériels et immatériels	- €	0,00%			
Acquisitions foncières et immobilières	- €	0,00%	Autofinancement (<i>Apport en nature</i>)	7 870,40€	20.82%
Apports en nature (<i>mise à disposition d'agents, bénévoles, de salles</i>)	7 870,40 €	20,82%			
Total des dépenses	37 793,20 €	100%	Total des recettes	37 793,20 €	100%

Les moyens humains affectés par Creuse Grand Sud étaient valorisés en apport en nature. Il s'agissait de mettre à contribution deux agents, une pour la coordination du projet et une pour la communication, sur 9h par mois pour la chargée de mission travaillant sur la coordination du projet et ½ journée par mois pour la chargée de communication, pendant la durée de l'opération.

Cependant après vérification du service instructeur du programme de financement, il n'est pas possible de faire une proposition en nature incluant une valorisation de moyens humains, ainsi que de mettre les dépenses liées aux déplacements dans la mesure où ils sont réalisés par des élus (indemnisés) et salariés.

Présentation de la demande

Il s'agit par cette délibération de modifier le plan de financement selon le tableau suivant :

DEPENSES			RECETTES		
Catégories	Montant	%	Financement	Montant	%
Dépenses directes de personnel	4 172.40 €	14.81%	Etat (FNADT)	22 537.92 €	80%
Frais de mission du personnel					
Coûts indirects	- €	0,00%	TOTAL FINANCEMENT PUBLIC	22 537.92 €	80%
Prestations externes (étude)	24 000,00 €	64,83%			
Investissements matériels et immatériels	- €	0,00%			
Acquisitions foncières et immobilières	- €	0,00%	Autofinancement	5 634.48 €	20%
Apports en nature					
Total des dépenses	28 172.40 €	100%	Total des recettes	28 172.40 €	100%

Les moyens humains affectés par Creuse Grand Sud pour la coordination du projet et pour la communication seront inscrites en dépenses directes de personnel. L'aide portera donc sur ces dépenses ainsi que l'étude d'opportunité des sites et projets potentiels de production Enr sur le territoire qui devra être réalisée en 2022.

Le Conseil communautaire devra confirmer cette dépense lors de la validation du budget prévisionnel de l'année 2022.

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **MODIFIE** la délibération n°2021-102 afin de solliciter une aide du FNADT dans le cadre du projet « Massif Central en Transition », sur la base du plan de financement ci-dessus,
- **AUTORISE** la Présidente à signer et déposer cette demande pour bénéficier d'une aide financière pour la 1^{ère} année de ce projet, dans la limite des crédits budgétaires annuels.

Ainsi fait et délibéré le 27 octobre 2021 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le
PUBLIEE le

04 MARS 2022

La Présidente,
Valérie BERTIN

